

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 3675

présenté par

M. Delautrette, Mme Jourdan, M. Potier, Mme Thomin, M. Echaniz, M. Garot, M. Naillet,
M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,
M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar,
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les
membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 7 BIS

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Le rapport évalue notamment la viabilité du projet visant à créer une cinquième école vétérinaire publique pour répondre aux enjeux de souveraineté nationale en matière de formation des vétérinaires, de sécurité alimentaire et de santé publique, d'accompagnement de l'élevage pour cette filière agricole et économique majeure ainsi que de lutte contre la déprise vétérinaire en zones rurales. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à intégrer dans la demande de rapport une évaluation du projet visant à créer une cinquième école vétérinaire publique sur le territoire national pour répondre aux enjeux de souveraineté nationale en matière de formation des vétérinaires, de sécurité alimentaire et en matière de santé publique pour accompagner l'élevage, filière agricole et économique majeure, ainsi que de lutte contre la déprise vétérinaire en zones rurales.

La Région Nouvelle-Aquitaine et un ensemble d'acteurs parties prenantes locales, régionales et nationales s'engagent très fortement pour la mise en place d'une cinquième école publique vétérinaire à Limoges, projet structurant pour le territoire du Limousin, de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine mais également pour notre pays.

Ce projet vise à participer au maintien de l'élevage dans les territoires ruraux et à renforcer notre structure de formation de vétérinaires. Il est ancré dans la stratégie régionale et inter-régionale d'aménagement et d'attractivité des territoires ruraux et de santé des populations. Basé à Limoges, ce projet de cinquième école vétérinaire publique est d'intérêt national.